

## Pourquoi choisir l'AAC ?

### 1. Se former dans la durée :

Formation accessible dès 15 ans avec un passage d'examen possible dès 17 ans (sous conditions)

**Phase 1 :** Enseignement théorique + formation initiale

**Phase 2 :** Conduite avec les accompagnateurs pendant au moins 1 an et effectuer au moins 3000 kms. 2 RDV pédagogiques obligatoires à effectuer pendant cette phase

### 2. Augmenter ses chances de réussite

74% de réussite contre 55% pour la filière B traditionnelle

L'AAC garantie une meilleure sécurité

### 3. Les avantages

Avantages tarifaires auprès de l'assurance une fois le permis obtenu.

Période probatoire du permis réduite à 2 ans au lieu de 3 pour la filière traditionnelle

4 fois moins d'accidentés que les conducteurs issus de la filière traditionnelle au cours des premières années de conduite

## Pourquoi choisir la conduite supervisée ?

### 1. La formation :

Formation accessible à partir de 18 ans.

Après avoir obtenu l'accord de l'assureur, vous devrez passer l'ETG.

Une fois l'ETG validée, vous suivrez une formation initiale de 20h avec nous.

Une fois le niveau requis atteint et après avoir effectué le RDV préalable avec votre enseignant et votre accompagnateur, vous serez libre de conduire avec n'importe quelle personne de plus de 5 ans de permis ! (sous réserve de l'accord de l'assurance)

### 2. Augmenter ses chances de réussite

Plus d'expérience de conduite, donc meilleur niveau !